ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC BLANC

CP 1501, St-Ubalde, G0A 4L0
Courriel : arlacblanc@gmail.com
Web :http://arlb.quebec

CAPACITÉ PORTANTE DU LAC BLANC

BULLETIN D'INFORMATION 2023 – numéro 9

Photo datant du 30 juillet 2017

Peut-être vous est-il arrivé, lors de certains samedis après-midi ensoleillés, alors que vous circuliez sur le lac avec vos amis, de vous dire « mais il y a donc bien beaucoup de bateaux aujourd'hui!! ». Nous sommes plusieurs à s'être passé cette remarque et le conseil d'administration de l'Association a voulu connaître le fin mot de cette histoire en procédant à une étude sur la capacité portante de notre lac.

Si vous étiez à l'AGA du 17 juin dernier, vous avez eu la chance d'entendre Denis Gauvin (ex-président du C.A. de 2015 à 2018) nous présenter un résumé de l'étude qu'il a menée sur cette question. Nous vous avons d'ailleurs joint le Power Point de sa présentation en annexe du courriel par lequel vous a été transmis le présent communiqué.

Pour résumer très brièvement la question, il s'agit d'une règle de trois divisant la superficie **navigable** du lac par le nombre d'embarcations à moteur :

Surface navigable ÷ moyenne par embarcation = nombre d'embarcations en même temps
134 ha ÷ 7 ha = 19 embarcations motorisées

Il s'avère donc que, théoriquement, seulement **19 embarcations motorisées** pourraient se déplacer de façon sécuritaire en même temps sur le lac Blanc alors que le dernier recensement (2021) en compte **193, soit 10 fois plus** ! D'où l'impression généralisée qu'il y a beaucoup, beaucoup de bateaux sur notre lac, d'autant plus que, depuis 2021, ce nombre a bien sûr augmenté.

Vous avez eu droit ici à la conclusion de l'étude mais nous vous invitons à lire la version longue (une dizaine de pages) de celle-ci que vous pourrez retrouver sur le site web de l'Association (http://arlb.quebec) sous l'onglet « Études/Documents Lac Blanc »

Il n'est pas du ressort de l'ARLB de contrôler le nombre et les catégories d'embarcations, de même que leur usage et leur période d'utilisation. Toutefois, il lui incombe le rôle d'alerter et de sensibiliser les propriétaires de ces embarcations. Nous avons tous un rôle à jouer et, sans vouloir être alarmiste, il viendra un jour où nous aurons, collectivement et individuellement des choix à faire. Naviguer sur un aussi beau lac que le Lac Blanc est un privilège incroyable et tous les efforts doivent être consentis pour conserver longtemps ce privilège.

Comité de rédaction
21 août 2023

Suivez-nous sur association des riverains du lac blanc